



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
23 JANVIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 23 janvier, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

22 présents-es : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, Mme Laetitia COUR, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, M. Guillaume HUBERT, Mme Maëlle EVARD, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

5 excusés-ées :

M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAUN
Mme Séverine BUFFERAND ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON
Mme Katell SEVIN-RENAULT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS
Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à Mme Leslie SALIOT

Secrétaires de séance : Mme Maëlle EVARD et M. Sylvain NEVEU

Date d'affichage :

Date de convocation : le 17 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023_01_23_09

Nomenclature : 7.5

Aménagement du Parc : demande de subvention

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un dispositif de financement d'Etat dit « fonds vert » va prochainement être déployé. Ce fonds aura, entre autres, vocation à financer les opérations de « renaturation des villes et villages ». (AXE 2).

Même si toutes les modalités du dispositif ne sont pas encore connues, M. le Maire propose au conseil municipal de solliciter ce financement afin d'être en mesure de déposer une demande officielle dès que le cadre sera connu. Il expose au conseil municipal le projet de financement de l'opération.

Emplois HT		Ressources HT	
Frais de maîtrise d'œuvre	19 600,00	Fonds Vert	80 000,00
Travaux	236 883,24		
		Autofinancement	176 483,24
Total dépenses	256 483,24	Total recettes	256 483,24

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- sollicite l'aide de l'État au titre du fonds vert – AXE 2 : « renaturation des villes et villages »
- donne pouvoir à M. le Maire pour solliciter la subvention
- arrête le plan de financement proposé
- donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents se référant à cette affaire.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Affiché le

ID : 035-213502537-20230123-2023_01_23_09-DE

